



<b>Intitulé du module de formation</b>	<b>Accompagnement Individuel en Validation des Acquis de l'Expérience</b>
<b>Catégorie</b>	RH - développement personnel et professionnel
<b>Durée et organisation</b>	Maximum 26 heures sur plusieurs mois Séances individuelles en alternance : présentiel ou visio (1h30 à 2h) et travail à distance (lectures, annotations) - Possibilité d'adapter les séances en durée et contenu, notamment au regard de problématiques éventuelles liées à un handicap
<b>Date et Lieu</b>	Entrées et sorties permanentes - Dates d'entretiens fixées avec le candidat sur temps de travail ou hors temps de travail 2 rue du Plat d'Étain - Bureau 410 – 37000 TOURS (accès aux personnes en situation de handicap) ou visio ou 17 Geay -37310 COURCAY
<b>Tarif et financements</b>	2100 € (exonération de TVA) pour 26 heures Financements : CPF, plan de développement des compétences, autofinancement, cofinancements
<b>Modalités et délais d'accès</b>	Financement CPF : autorisation d'absence à demander à l'employeur si réalisé Sur le Temps de Travail (STT) – délai de 2 semaines à 2 mois Financement entreprise : consentement du salarié, convention tripartite avec délai de rétractation de 10 jours – délai de 2 semaines à 2 mois Autofinancement : délai de 2 semaines minimum Dispositifs temporaires : selon leurs cadres réglementaires – maximum 2 mois
<b>Objectifs</b>	L'objectif principal est d'apporter une aide méthodologique au candidat VAE. Les sous-objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"><li>• Faciliter le travail demandé au candidat VAE notamment en aidant sa compréhension de la démarche et du référentiel de la certification visée</li><li>• Aider à prendre conscience de ses acquis de l'expérience et à discerner les situations professionnelles significatives au regard du référentiel d'activités</li><li>• Conseiller dans la formalisation des récits de situation sans intervenir directement et sans jugement</li><li>• Aider à l'identification des éléments de preuve démontrant l'authenticité et la nature des expériences</li><li>• Préparer à l'entretien avec le jury et à la mise en situation</li><li>• Apporter un conseil en cas de validation partielle de certains blocs de compétences</li></ul>
<b>Contenu</b>	<u>Aide à l'instruction du dossier de faisabilité</u> (maximum 2 heures) – optionnel <u>Aide à la rédaction du dossier de VAE</u> (maximum 20 heures) <ul style="list-style-type: none"><li>• Choix des activités significatives : description, contexte</li><li>• Assimilation de la structuration du dossier de validation</li><li>• Mise en œuvre de la technique d'explicitation sur un exemple</li><li>• Rédaction des situations de travail par le candidat</li><li>• Conseils de réécriture, développement, structuration des écrits</li><li>• Rapprochement permanent avec le référentiel de la certification</li></ul> <u>Préparation à l'entretien avec le jury</u> (maximum 4 heures) <u>Entretien post jury</u> à l'issue de celui-ci : Conseils en cas de validation partielle / Les modules validés par le jury (cas de VAE partielle) sont validés à vie. Questionnaire de suivi 6 mois après le jury
<b>Méthodes pédagogiques</b>	Entretiens semi-directifs par les techniques d'explicitation – assistance téléphonique et pédagogique Supports : référentiel d'activités et de compétences, référentiel de certification, fiche RNCP, dossier de validation, tableaux spécifiques activités-emplois-compétences
<b>Publics concernés</b>	Salariés du privé, indépendants et demandeurs d'emploi : certifications sur ou hors France VAE Salariés du public pour toute certification visée : certifications hors France VAE

<b>Prérequis</b>	Tout candidat à la VAE doit avoir une expérience (emploi salarié, non salarié, bénévole) pendant laquelle il a exercé les activités du diplôme visé. Toutes les certifications inscrites au RNCP sont éligibles à la VAE. L'accompagnement au dossier de VAE débute une fois la recevabilité/faisabilité prononcée. Si le candidat VAEa réalisé cette étape en autonomie, il doit fournir le courrier de recevabilité et, pour les diplômes gérés par le rectorat d'académie, l'étude personnalisée adossée à ce dossier. Une recevabilité favorable n'est pas gage de validation totale. L'accompagnatrice se réserve le droit de ne pas accompagner un candidat ayant reçu sa recevabilité si elle estime que la démarche n'est pas bien intégrée (temps de travail personnel important) ou que la certification visée est peu en adéquation avec les activités exprimées en entretien préalable. Le candidat doit se renseigner sur les autres frais potentiellement à sa charge : recevabilité, dépôt de dossier, jury et frais annexes d'hébergement et restauration. Une aide pourra lui être apportée sur ce point.
<b>Validation</b>	Remise d'un certificat de réalisation
<b>Évaluation</b>	Questionnaire de satisfaction portant sur la méthodologie utilisée et les conditions d'accueil. Toutes les évaluations et statistiques sont publiées sur le site internet.
<b>Déontologie</b>	Bienveillance – écoute inconditionnelle – confidentialité – neutralité- recueil du consentement

Le site officiel de la VAE est [www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr).

Les étapes de la démarche globale sont les suivantes :

<b>CHOIX DE LA CERTIFICATION</b> <b>pertinence, faisabilité, démarches,</b> <b>calendrier - Gratuit</b>	Les Espaces VAE peuvent vous y aider ; moi-même conseillère depuis 2003, je suis à même de réaliser avec vous cette étape
<b>RECEVABILITÉ/FAISABILITE</b> <b>instruction du dossier</b> <b>(2 heures maximum)</b>	Je peux vous accompagner dans l'écriture de cette demande
<b>DOSSIER DE VAE</b> <b>choix des activités à décrire, description</b> <b>fine et convaincante, choix des preuves à</b> <b>joindre</b> <b>(20 heures maximum)</b>	L'accompagnement méthodologique décrit plus haut porte principalement sur cette étape de la démarche. Je vous aiderai à rédiger de manière précise et illustrée, je vous alerterai sur les compétences à enrichir. L'idée est de montrer très explicitement ce que <b>vous</b> faites et qui est en lien avec le référentiel du diplôme visé
<b>ENTRETIEN AVEC LE JURY</b> <b>consignes / simulation</b> <b>(4 heures maximum)</b>	Quelques séances de l'accompagnement vont être consacrées à la préparation à cette étape : attentes du jury, déroulement de l'entretien, contenus à présenter, questions à anticiper. Pour cette étape, je vous propose de vivre une simulation d'entretien avec une consœur en visio
<b>ENTRETIEN POST- JURY</b>	Une fois la décision du jury rendue, je pourrai vous conseiller dans le cadre d'une validation partielle ou d'un refus

**Exemple de plan d'accompagnement pour 26 heures :**

	Objectif principal	Durée	Contenu	Support
	Faisabilité	2 h	Instruction du dossier de faisabilité sur France VAE ou du Cerfa pour les certifications hors France VAE	Plateforme France VAE Cerfa 12818
Étape 1	Choisir les activités significatives	3 h	Identification des activités les plus représentatives des compétences à valider Identification de leur contexte et des situations spécifiques vécues Visualisation de la capacité à valider totalement ou partiellement	Référentiel d'activités de la certification visée Référentiel de certification
Étape 2	S'approprier le dossier de validation	2 h	Assimilation des différentes parties Lien avec le travail fourni en étape 2 Apprentissage de l'explicitation sollicitée pour la description des situations Travail sur un exemple	Dossier de validation du valideur concerné
Étape 3	Rédiger une situation repérée en étape 2		Travail personnel du candidat	Contenus des étapes précédentes
Étape 4	Effectuer un retour sur cette rédaction Permettre la poursuite de rédaction	5 h	Lecture et annotations de l'accompagnateur Restitution	Questionnement sur la situation selon les techniques d'explicitation de Pierre Vermersch
Étape 5	Poursuivre la rédaction par le candidat Finaliser le dossier de validation	10 h	Parcours de l'ensemble du dossier rédigé par le candidat et annoté par l'accompagnateur Restitutions des remarques sur le fond et la forme	Dossier rédigé Questionnements
Étape 6	Se préparer au jury	4 h	Présentation des attendus du jury Mise en situation du candidat	Informations transmises par le valideur
Étape 7	Assurer un suivi du candidat à l'issue de la décision du jury		Connaissance de la décision Conseils sur la suite à donner en cas de validation partielle	Procès-verbal du certificateur